

« E.T. » PREND SON BAIN DANS LE RHONE

Un O.V.N.I. se « noie » au port Edouard-Herriot à Lyon

Mardi, peu après 22 heures, trois membres du service de sécurité du port Edouard-Herriot ont assisté à un phénomène aussi rare qu'insolite : sous leurs yeux, à quelque deux cents mètres, « une boule lumineuse verte, entourée d'un halo fluorescent également vert », a plongé dans les eaux du Rhône, laissant dans son sillage, au point de chute, un bref remous lumineux.

O.V.N.I... Le terme est impropre, car l'objet ne volait plus, mais terminait une chute libre. Non identifié c'est certain puisque,

au terme d'une journée d'investigations, on en est réduit à des hypothèses.

L'hallucination est exclue

Un phénomène d'hallucination : exclu. Les pompiers de la Courly furent, dès mardi soir, immédiatement chargés d'une mission d'investigation.

Pas question de fouiller par quinze mètres de profondeur le lit du fleuve ; mais le lieutenant Ollier et son équipe entreprirent, à l'aide d'un compteur Gei-

ger, de relever d'éventuelles traces de radio-activité. Les mesures prises tant sur la berge que sur le plan d'eau s'avèrent sans signification : une simple et infime oscillation d'aiguille, aucune présence de radio-activité dangereuse.

Il fut alors envisagé de ratisser le lit du fleuve, mesure que les services spécialisés, consultés, déclarèrent inutile.

S'il n'est pas exclu qu'une parcelle de météorite, voire un débris de satellite, se soit hier abîmé dans le port Edouard-Herriot, l'attention des scientifiques ne semble pas avoir été mobili-

sée par cet incident. A tel point que ni le G.E.P.A.N., ni le C.N.E.S., ne semble avoir été consulté.

Affaire classée

Les chercheurs de l'observatoire de Saint-Genis-Laval n'ont pas été alertés et les services météorologiques de Bron assurent, de leur côté, qu'il ne peut s'agir d'un ballon-sonde.

Reste, rassurante et très plausible, la possible chute évoquée hier après-midi par M. Martz, chef de l'exploitation du port Edouard-Herriot, d'une fusée lumineuse arrivant à bout de cour-

se après avoir été tirée d'une péniche ou d'un bateau de plaisance.

« E.T. », le petit homme vert extra-terrestre, n'a donc pas pris un bain mardi soir dans les eaux du Rhône. Et Mme Crifo, directeur de la Protection civile, pouvait hier soir conclure le débat :

« Je n'en pense rien. Mais, pour mes services, l'affaire est classée ».

Phénomène insolite certes il y eut, mais en aucun cas il ne représentait un quelconque danger.